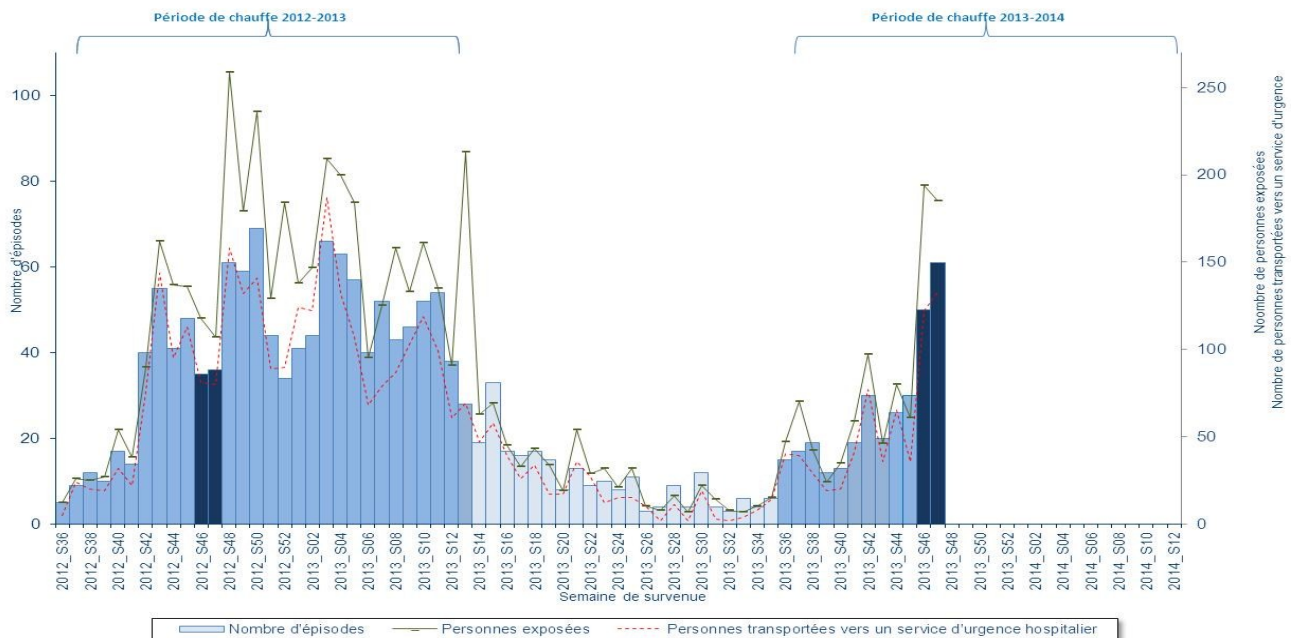


Des coupures prolongées en alimentation électrique ont été observées dans certaines zones de régions (Auvergne, Bourgogne et Rhône-Alpes) placées en vigilance orange neige/verglas par Météo-France du 20 au 24 novembre 2013. Elles ont conduit à 17 épisodes d'intoxication au CO, principalement en lien avec l'utilisation d'un groupe électrogène ou de moyens de chauffage de fortune (brasero, barbecue, etc.), exposant 46 personnes dont 12 ont été dirigées vers un caisson hyperbare et 4 admises en hospitalisation.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la signale à l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou au Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

Figure 1 Répartition hebdomadaire (depuis le 1^{er} septembre 2012) du nombre d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalier.



Depuis le 1^{er} septembre 2013,

- 312 signalements ont été transmis impliquant 940 personnes dont 657 ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalier et 147 dirigées vers un service de médecine hyperbare. Sept décès par intoxication au CO ont été déclarés au système de surveillance alors que le nombre de décès par intoxication au CO s'élevait à 14 personnes au cours de la même période de l'année dernière.

Au cours des deux dernières semaines,

- 111 signalements ont été transmis recensant 379 personnes exposées à des émanations de CO dont 255 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier. Au cours de la même période de l'année dernière, 71 déclarations d'intoxication au CO avaient été transmises impliquant 228 personnes à des émanations de CO dont 161 avaient été prises en charge par un service d'urgence hospitalier. Le décès par intoxication au CO déclaré en semaine 46 a été provoqué par le dysfonctionnement d'une chaudière dans un foyer composé d'une seule personne.

Les intoxications au CO en lien avec un groupe électrogène

Depuis le 1^{er} septembre 2013, l'utilisation inappropriée en milieu confiné (cave, garage, intérieur d'un local) d'un groupe électrogène a été à l'origine de 38 signalements d'intoxication impliquant 130 personnes dont 91 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier ; 2 personnes sont décédées. Ce type d'intoxication a doublé par rapport à la même période de l'année dernière où 19 signalements d'intoxication par groupe électrogène avaient été transmis.

Depuis le 1^{er} septembre 2013, les régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes ont déclaré chacune 42 signalements d'intoxication au CO. Ces signalements représentent moins d'épisodes que l'année dernière en Ile-de-France (51 signalements) ou dans le Nord-Pas-de-Calais (70 signalements). L'effectif observé en Rhône-Alpes s'explique pour près de la moitié par les intoxications survenues au cours des deux dernières semaines (20 signalements).

Au cours des deux dernières semaines, quatre régions ont concentré près de la moitié des signalements (Rhône-Alpes : 18%, Nord-Pas-de-Calais : 11%, Ile-de-France : 11%, Bourgogne : 8%).

L'épisode neigeux qu'ont connu les régions qui s'étendent des Ardennes aux Alpes a conduit Météo-France à déclarer cette partie de la France en vigilance orange neige/verglas à partir du 20 novembre 2013. Les chutes de neige ont provoqué localement des coupures prolongées en alimentation électrique. Entre le 20 et 24 novembre 2013, les régions Auvergne, Bourgogne ou Rhône-Alpes ont déclaré, selon les informations disponibles à ce jour, 17 signalements d'intoxication au CO, soit trois fois plus qu'au cours de la même période de l'année dernière (6 signalements). La grande majorité de ces intoxications signalées au décours de l'épisode neigeux était en lien avec l'utilisation inappropriée d'un groupe électrogène (11 signalements dont 7 en Isère).

Depuis le 1^{er} septembre 2013, les principaux déclarants ont été,

- Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) : 51% des signalements ;
- Les services d'urgence hospitalier : 16% des signalements ;
- Les services de médecine hyperbare : 11% des signalements.

Plus de 7 signalements sur 10 ont été transmis par les services d'intervention d'urgence (SDIS et services d'urgence hospitalier ou pré-hospitalier).

DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

La direction générale de la santé (DGS) et l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO :

**Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage
(réchauds de camping, fours, braseros, barbecues)**

**N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...)
Ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.**

Météo-France a introduit dans ces cartes de vigilance des conseils de comportement vis-à-vis du risque d'intoxication au CO dès le passage en vigilance orange pour neige/verglas, grand-froid ou vents violents
<http://vigilance.meteofrance.com/>



Remerciements à l'ensemble des déclarants (Services départementaux d'incendie et de secours, services d'urgence (pré)hospitaliers, services hospitaliers, médecine libérale d'urgence, etc.) et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie de l'institut de veille sanitaire, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

Contact : surveillanceco@invs.sante.fr

Pour vous abonner au bulletin de surveillance des intoxications au CO ,

Cliquer sur le lien suivant : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyle-de-carbone> .

cliquer sur [Liste de diffusion en bas de page](#), compléter les informations demandées.

Equipe DSE:

Directrice département santé
environnement
Agnès Lefranc

Responsable unité
toxicovigilance et surveillance
des intoxications
Jean-Michel Thiolet

Chargée de projet
Agnès Verrier

Chargée de projet informatique
Daniela Leprince

Directeur de la

publication :
Dr Françoise Weber
Directrice général de
l'InVS